



Politique sur les loisirs

Formulaire de demande de remboursement

Consultez la Politique sur les loisirs de la Municipalité pour y retrouver toutes les informations relatives aux activités admissibles et aux activités exclues pour un remboursement à l'adresse suivante: www.cantonshefford.qc.ca, sous l'onglet « LOISIRS, ÉVÉNEMENTS ET CULTURE », dans Loisirs et inscription cliquez sur Demande de remboursement.

1. Renseignement sur le demandeur (le remboursement sera émis à cette personne)

Nom de famille du demandeur		Prénom	Lien avec le participant <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Conjoint	
Nom du conjoint		Prénom	Lien avec le participant Mère/père Beau-père/mère	
Adresse complète du domicile		Municipalité	Province QC	
Code postal	Téléphone domicile	Téléphone bureau	Téléphone cellulaire	

2. Renseignement relatif au participant à l'activité

Nom du participant inscrit à l'activité	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Activité (s) pour laquelle (lesquelles) vous demandez un remboursement	
Montant payé lors de l'inscription (joindre le reçu avec nom, adresse, téléphone)	
	\$

3. Validation

Je certifie avoir lu et compris l'information demandée et avoir fourni les renseignements nécessaires.

Date : (jj-mm-aaaa)	Signature du demandeur
---------------------	------------------------

Documents requis pour chacune de vos demandes :

- Le formulaire de demande de remboursement
- Le reçu de l'inscription incluant: le nom du participant à l'activité, l'adresse complète du participant, le nom de l'activité et lieu et la date, le coût de l'activité, le nom des deux (2) parents pour les enfants d'âges mineurs.
- Une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, cartes officielles avec votre adresse à Shefford)
- Une copie du plus récent bulletin scolaire de l'enfant**, à chacune des demandes.
- Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, une photocopie d'une carte (ex : carte d'hôpital) ou un reçu du service de garde, où figure l'adresse de l'enfant, à chacune des demandes.
- Ce formulaire et le reçu de l'activité de loisirs admissible en vertu de la présente Politique doivent être acheminés à la Municipalité **avant le 31 décembre de l'année où l'activité a débuté**. La contribution sera émise dans les trente (30) jours suivants selon la plus rapprochée des quatre (4) dates d'échéances suivantes, soit le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre.

Seuls les formulaires dûment complétés et accompagnés des documents requis seront traités.

Faites parvenir ce formulaire dûment rempli avec les documents requis, par courrier, télécopie ou par courriel.

Vous pouvez également déposer votre demande dans la boîte à courrier derrière la Mairie au 245 chemin Picard.

Par courrier Municipalité du Canton de Shefford Service des loisirs 245, chemin Picard Shefford (Québec) J2M 1J2	Par courriel À l'attention du Service des loisirs mantha.nadine@cantonshefford.qc.ca	Par télécopie À l'attention du Service des loisirs au 450-539-4951
--	---	--

4. Réservé à l'administration

Reçu le:	# client :
Demande acceptée <input type="checkbox"/> refusée <input type="checkbox"/>	Par:
Remboursement accordé: \$	